



MAG
Prométerre
DÉCEMBRE 2024
n°25

Anniversaire

Prométerre est trentenaire!

L'agriculture vaudoise
et son histoire mises en lumière

Observatoire économique
La production vaudoise
sous la loupe

Révolte paysanne
Le point
sur le terrain

Éducation
Les champs s'invitent
dans les écoles



J'ai la chance d'avoir un travail pas facile. Il est passionnant!

En novembre 2023, j'assistais à une conférence des jeunes agriculteurs français à ελληνισμός à proximité du massif des Écrins. C'est la première fois que j'ai vu un panneau de signalisation tourné à l'envers comme symbole du mouvement de révolte paysanne. Je ne me doutais pas que, quelques mois plus tard, la révolte animerait également l'agriculture suisse et viendrait secouer notre politique agricole ronronnante avec des revendications légitimes pour améliorer la situation des familles paysannes, très insatisfaisante dans notre pays aussi. Puis, au fil des mois, les choses ne se sont pas vraiment calmées. L'année 2024 a été marquée par une météo pluvieuse et capricieuse avec des récoltes catastrophiques à la clé, par la campagne contre l'initiative biodiversité et, plus récemment, par le rapport d'audit de la Cour des comptes concernant les subventions d'améliorations foncières. L'agriculture suisse et vaudoise évolue dans un environnement instable et désécurisant – c'est dur. Les familles paysannes en souffrent et il semble que les braises de la révolte soient encore chaudes.

C'est dans ce contexte mouvementé que je suis entré en fonction en qualité de directeur de Prométerre le 1^{er} janvier 2024. En étant ainsi directement plongé dans le bain, le risque était alors grand de me faire chahuter comme une coquille de noix qui dérive en fonction des courants. Heureusement, cela ne s'est pas passé ainsi, car Prométerre peut compter sur des bases solides, des racines fortement ancrées qui résistent aux intempéries. Ces racines, ce sont les valeurs de l'association; la responsabilité, l'esprit de service, la convivialité et l'efficacité. Elles sont à l'origine de notre identité et nous permettent d'assurer notre mission :

Nous construisons l'avenir des professionnels des métiers de la terre en nous engageant chaque jour aux côtés des familles et entreprises agricoles.

Si j'aime mon métier, c'est probablement parce que je me suis très rapidement senti parfaitement aligné avec les valeurs de Prométerre qui correspondent aux miennes. Ce sont celles que l'on m'a inculquées dans mon enfance, autour de la table de la cuisine ou sur la machine à arracher les pommes de terre. J'ose même penser que les valeurs de notre association professionnelle coïncident très largement avec celles de l'agriculture vaudoise: la **responsabilité** de produire de la nourriture de manière durable; l'**esprit de service** qui anime les familles paysannes; la **convivialité** propre à notre bout de pays qui fait même de l'apéro un art de vivre; le souci d'**efficacité** qui se traduit par l'importance accordée au travail bien fait et à une gestion parcimonieuse des dépenses. Nous partageons toutes et tous ces valeurs. Elles nous rendent fiers et résilients, surtout en période de crise. Grâce à ces bases solides, nous pouvons travailler sur l'agriculture de demain en nourrissant des ambitions à la hauteur des produits agricoles vaudois.

Martin Pidoux, directeur de Prométerre



MAGAZINE TRIMESTRIEL DE PROMÉTERRE

Association vaudoise de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1 | 1006 Lausanne | prometerre.ch
Diffusion : Agri

IMPRESSUM

Responsable de publication : Alexandre Truffer
Textes : Sandrine Humbert, Christophe Goumaz, Gyliane Leuba, Bénédicte Masala, Mélissa Rüegger et Alexandre Truffer
Graphisme : Virginie Jeauffre

INNOVINO 2025 : L'ÉVÉNEMENT PHARE DE LA VITICULTURE ET DE L'ŒNOLOGIE

La prochaine édition d'InnoVino se tiendra les **mercredi 12 et jeudi 13 février 2025** à la salle du Forum de Savigny. Cet événement offre une occasion unique de découvrir les dernières avancées du secteur, grâce à des conférences et des échanges avec des experts et des chercheurs de renom. Le mercredi sera consacré à la viticulture, avec des présentations sur les innovations et les résultats des derniers essais techniques. Le jeudi, les thématiques œnologiques seront à l'honneur, abordant les défis actuels de la branche. Chaque matinée sera ponctuée de conférences et de séances interactives de questions-réponses, favorisant des discussions enrichissantes entre intervenants et participants. À l'issue des présentations, les participants pourront prolonger les échanges dans un cadre convivial lors du repas de midi, accessible sur inscription préalable.

vitiplus.ch/innovino



TERROIR VAUDOIS ET FÉRIE DES FÊTES AUX MARCHÉS DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, Terre Vaudoise s'invite à Bô Noël Lausanne avec son incontournable Igloo du Terroir Vaudois et à Vevey Noël avec son restaurant En Terre Vaudoise. Du **20 novembre au 31 décembre** dans la capitale vaudoise et du **23 novembre au 31 décembre** sur la Riviera, le terroir vaudois sera donc mis à l'honneur lors de ces rendez-vous des fêtes. Au cœur de la magie des marchés de Noël, on pourra ainsi déguster les spécialités emblématiques de ces adresses éphémères, comme la fondue au fromage, le papet vaudois, le vacherin Mont d'Or, et bien d'autres délices du canton. Toutes les informations sont à retrouver sur bo-noel.ch et veveynoel.ch.



LES VINS VAUDOIS SUR LES FLOTS ZURICHOIS

Devenu l'un des plus importants salons du vin en Suisse et traditionnel rendez-vous des œnophiles du monde entier, Expovina a à nouveau accueilli les drapeaux du canton de Vaud du 31 octobre au 14 novembre derniers. À bord du ferry « Schwan », ancré pour la première fois à la Bürkliplatz, une riche sélection de 14 vins ont fait honneur à la diversité viticole vaudoise, tandis que quelque huit domaines vaudois ont présenté leurs crus sur différents stands de la foire, pour une édition riche en découvertes et en bonne humeur si typique du canton. Enfin, la Haute école de viticulture et d'œnologie de Changins y a organisé deux « masterclasses » menées par Miriam Grischott, Académicienne du vin, qui ont mis à l'aveugle les vins suisses en concurrence avec des produits internationaux pour les papilles de tous horizons.





Chez Prométerre, nous défendons une profession et non des porte-monnaie

© Petar Mitrovic



Au service de l'agriculture depuis 30 ans

Juriste à la Société rurale de protection juridique, Jérôme Huber a commencé à travailler pour le monde rural il y a plus de trois décennies. Il raconte pourquoi il a aimé chacune des trente années passées chez Prométerre et ce qui a changé depuis sa création en décembre 1994.

QUI ÊTES-VOUS, JÉRÔME HUBER ?

Je suis un citadin, né et ayant grandi à Lausanne. L'agriculture ne m'était toutefois pas inconnue. J'avais des grands-parents à Cuarnens. J'ai passé mon permis tracteur avant celui de la voiture. Cela m'a sans doute aidé lorsque j'ai commencé à travailler avec des assurés du monde rural. J'ai débuté le 1^{er} décembre 1988 à la Fédération rurale vaudoise qui a fusionné pour devenir Prométerre six ans plus tard. Jusqu'à aujourd'hui, l'agriculture vaudoise a été mon unique employeur.

POURQUOI ÊTES-VOUS RESTÉ CHEZ PROMÉTERRE ?

Dans le monde actuel, il est rare de travailler plus de trente ans à la même place. Si je suis resté, c'est à cause du cadre de travail qui m'est offert. Je suis un généraliste dans l'âme. L'agriculture a évolué durant ces trente dernières années, tout comme les lois qui l'encadrent. Cela peut désécuriser certains, mais j'en suis très heureux. De fait, je me sens privilégié de travailler depuis trente ans chez Prométerre.

ET MAINTENANT, TOUJOURS AUSSI HEUREUX ?

À quatre ans de la retraite, je dois dire que je commence à sentir une certaine fatigue. Mais celle-ci n'est pas due au cadre professionnel. C'est surtout lié à cette société qui devient de plus en plus procédurière, tatillonne, individualiste et querulente. Il devient de plus en plus difficile de trouver des accommodements ou d'entrer en négociation. La faute en revient sans doute à ces sacrés juristes qui créent des règlements et des procédures pour tout. Les contrôles vont croissants, et pas seulement chez les agriculteurs. Dans les assurances, nous avons aussi des audits qui se multiplient et qui n'apportent, pour finir, aucun bénéfice.

QUELLE EST VOTRE PRINCIPALE MOTIVATION ?

J'ai, mais c'est aussi l'avis de mes collègues, l'impression de travailler pour une cause : l'agriculture. À la différence d'une assurance juridique où il faut constamment rassurer les actionnaires, nous défendons une profession et non des porte-monnaie. Je sais que quand je vais voir un autre collègue de Prométerre, et ce quelle que soit la filiale, celui-ci défend aussi les familles paysannes et non pas son salaire ou son poste de travail.

VOUS AVEZ DONC VÉCU LA CRÉATION DE PROMÉTERRE ?

J'ai connu cette fusion de trois entités qui avaient des cultures d'entreprise complètement différentes. Pour caricaturer, la vulgarisation était efficace et baba cool. À l'opposé, la FRV, tout aussi efficiente, avait un style beaucoup plus militaire. La chambre était quelque peu au milieu, dirigée par Jacques Janin,

un intellectuel charmant, qui a ensuite laissé sa place à Luc Thomas, un administrateur hors pair. Après trente ans, on peut faire le constat que l'opération, qui n'était pas gagnée d'avance, a été réussie. Prométerre a eu la chance d'avoir des dirigeants visionnaires qui ont su évoluer pour servir au mieux les besoins de l'agriculture vaudoise.

ET LES MEMBRES DE PROMÉTERRE, ONT-ILS CHANGÉ EN TRENTÉ ANS ?

Les familles paysannes font partie de la société. Même si l'on peut sentir un léger décalage, elles connaissent les mêmes évolutions que les autres. Les changements les plus marquants concernent sans doute les évolutions familiales. Il y a trente, l'agriculture était un monde où l'on ne divorçait pas. Aujourd'hui, la situation s'est « normalisée » et nous avons dû apprendre à gérer les cas de dissolutions de régime matrimonial. Sur le plan professionnel, j'ai aussi vu les pressions s'accumuler sur les agricultrices et les agriculteurs. Autrefois, les gens prenaient le temps de boire un verre. Aujourd'hui, on n'a plus le temps, moins de ressources financières, trop de choses à faire, moins de convivialité. Cela se traduit par des litiges qui ne se règlent plus dans un caveau, mais au tribunal.

QUE PEUT-ON DIRE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION ?

Il me semble que pour les enfants qui n'ont pas vraiment la fibre entrepreneuriale, la reprise de domaines devient un défi insurmontable. On sait qu'il est très compliqué de ne pas reprendre un domaine. La pression peut venir des parents, mais, dans la plupart des cas, ce sont les jeunes qui se l'infligent eux-mêmes. Dans mon travail de juriste, j'ai remarqué que nous avons de plus en plus de téléphone où les membres ne cherchent pas seulement un conseil juridique, mais ont besoin de reconnaissance ou tout simplement d'écoute.

QUE PENSEZ-VOUS DU REGARD DES AGRICULTEURS SUR PROMÉTERRE ?

À mon avis, il y a deux aspects. Du point de vue de la protection juridique, nous sommes très bien vus par les professionnels de la terre, car nous réglons leur problèmes et prenons leur défense lors de litiges. En ce qui concerne l'institution, la situation est sans doute un peu différente. Je donne de nombreux cours pour les jeunes agriculteurs et ne manque jamais de leur expliquer que les discours de comptoir – sur la défense professionnelle pas assez efficace, sur les cols blancs trop payés de Prométerre – sont non seulement peu productifs, mais aussi totalement contraires à la réalité. Il me semble qu'il y a souvent une confusion avec l'État. Lorsque celui-ci dysfonctionne, la faute rejaillit sur la défense professionnelle. À mon avis, c'est le prix à payer pour la collaboration étroite avec le canton et la délégation de compétences qui sont très précieuses pour la cause agricole.

© Arno Senoner

Une aventure humaine et collective



Depuis trois décennies, Prométerre œuvre activement en faveur du monde rural. Issue d'une volonté de fédérer l'ensemble de la profession au sein d'une structure commune, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable dans le canton de Vaud, offrant une gamme complète de services techniques, sociaux et économiques. Retour sur cinq points clés qui jalonnent son histoire.

UNE FUSION FONDATRICE POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

1

Prométerre naît il y a trente ans de la fusion de trois entités majeures : la Chambre vaudoise d'agriculture, la Fédération rurale de mutualité et d'assurances sociales (FRV), et l'Association vaudoise des groupes d'étude agricoles avec son Service de vulgarisation (SVVA). Bien qu'elles collaborent déjà ponctuellement, cette union renforce leur efficacité et leur impact au service des professions agricoles. Deux événements marquants

accompagnent notamment cette transition : le déménagement de l'assurance de protection juridique (SRPJ) à la Maison du Paysan et la création de Fidasol SA, une fiduciaire spécialisée dans la comptabilité et la fiscalité agricoles. Ces initiatives jettent les bases d'une harmonisation des actions et des services, aboutissant à la fondation officielle de Prométerre en 1995, une structure unifiée et résolument tournée vers l'avenir.

SERVICES SUR MESURE POUR DES FILIALES AUTONOMES

2

Dès les années 2000, Prométerre entreprend un processus d'autonomisation de ses services, en créant des filiales juridiquement indépendantes pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres. Proterroir Sàrl, filiale dédiée à la mise en valeur des produits du terroir, se constitue en l'an 2000. Sofia SA, créée en 2006, propose ainsi des crédits hypothécaires adaptés aux réalités de la branche agricole, souvent confronté à des conditions moins avantageuses que d'autres

secteurs. En 2010, Terreemploi Sàrl voit le jour pour alléger les exploitations des démarches administratives liées à leurs salariés et organiser les remplacements en raison d'accidents ou de maladies. Ces évolutions, combinées à l'emménagement de la FRV à la Maison du Paysan, permettent d'optimiser les synergies internes et d'élargir l'éventail des prestations, offrant ainsi une réponse ciblée et efficace aux défis rencontrés par les familles paysannes.

DES MANDATS PUBLICS POUR ACCOMPAGNER LA PROFESSION

3

Prométerre gère de nombreux mandats confiés par le canton et les communes, consolidant son rôle de partenaire incontournable des agricultrices et agriculteurs. Proconseil, anciennement le service de vulgarisation agricole, en est un exemple phare : la filiale apporte un appui technique structuré et accessible aux exploitations. Dans le domaine environnemental, Mandaterre – anciennement nommée Service Environnement Rural et intégrée

au SVVA – s'illustre par des projets majeurs : enquêtes sur la protection des eaux, gestion des projets nitrates, études préliminaires portant sur des projets de réseaux d'irrigation ou encore élaboration de plans d'aménagement pour les alpages. Prométerre intervient aussi sur les questions de droit foncier et rural, via le secrétariat tenu pour la Commission foncière et d'affermage, soutenant ainsi les exploitations dans des démarches complexes.

ASSURANCES AGRICOLES : UNE ÉVOLUTION CONTINUE

4

Reconnue dès 1965 par le Canton de Vaud comme organe d'application de la Charte sociale agricole, la FRV s'est affirmée dès ses débuts comme un acteur pionnier en matière de prévoyance sociale dédiée à l'agriculture. L'une de ses premières missions a été d'organiser le versement d'allocations familiales supplémentaires prévues par la Charte, afin que le secteur primaire ne soit pas désavantagé par rapport aux autres secteurs économiques. Progressivement, la FRV a élargi son offre pour proposer une couverture sociale et privée complète, visant à protéger la personne en charge de l'exploitation,

sa famille et le personnel agricole. Dans cette dynamique, plusieurs dispositifs novateurs voient le jour. En 1984, la protection juridique est mise en place pour offrir un appui face aux enjeux juridiques spécifiques au secteur. En 1985, la FRV lance la prévoyance professionnelle et facultative, suivie en 1987 par la mise en œuvre d'une couverture AVS, répondant aux besoins croissants des exploitants. En 1995, elle innove encore en créant une assurance-accidents (LAA) pour le personnel agricole. Sur le plan de l'assurance-maladie, elle s'allie aux partenaires vaudois pour fonder Philos, une couverture dédiée aux

exploitations agricoles, qui sera toutefois confiée au Groupe Mutuel en raison des contraintes spécifiques du régime social agricole. Au début des années 2000, la FRV continue d'élargir ses prestations pour répondre aux besoins diversifiés du secteur. Elle introduit le Pont AVS, un dispositif facilitant la transition lors de la remise d'une exploitation, ainsi que des assurances adaptées, telles que la responsabilité civile, les assurances de choses, et des couvertures spécifiques pour les véhicules et machines agricoles. En 2018, la FRV, en collaboration avec le Canton de Vaud, procède à une révision de la

Charte sociale agricole. Cette mise à jour ne se limite pas à des ajustements formels : elle renforce l'engagement cantonal en faveur du secteur primaire, notamment par l'attribution d'allocations familiales supplémentaires au personnel agricole, les alignant sur celles des autres secteurs économiques. Par ailleurs, depuis 2020, la FRV et Prométerre amorcent un virage numérique dans le domaine des assurances. Ce processus de modernisation vise à simplifier les démarches administratives et à offrir des solutions plus fluides, répondant aux attentes croissantes des exploitations et de leur personnel.

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE POUR DÉFENDRE L'AGRICULTURE

5

En 2018, Prométerre renouvelle son identité visuelle : un logo modernisé symbolise l'équilibre entre tradition et innovation, avec des sillons et des demi-cercles évoquant la diversité des productions agricoles. Cet engagement en faveur de la communication se renforce lors de la campagne des initiatives « phytos » en 2021. Cette victoire démontre la capacité de Prométerre à mobiliser la profession et à porter une voix forte et fédératrice. En

2023, cette dynamique se concrétise par la création d'une filiale dédiée à la communication : Campagnes. Forte de projets ambitieux, elle développe la plateforme Agriculture Durable, produit des contenus audiovisuels et télévisés, et accompagne des initiatives audacieuses comme La Buvette du Parlement vaudois, la marque Terre Vaudoise ou AgrolImpact, valorisant les produits du terroir et les métiers de la terre auprès du grand public.



Et comment Prométerre fait rayonner son trentième anniversaire ?

Année des 30 ans de Prométerre, 2025 marquera aussi la parution d'un volume de la *Revue historique vaudoise* dédié aux *Cultures paysannes*. Édité par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (SVHA), la *Revue historique vaudoise* publie des numéros thématiques, proposés à son millier de membres mais également en librairie. Sous la responsabilité éditoriale de Philippe Kaenel – professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Lausanne et membre du comité de la SVHA ayant coédité le volume de la *Revue historique vaudoise* consacré aux *Acteurs de la vigne* en 2018 – et Aline Johner – historienne spécialisée en histoire de la famille, de la religion et de la politique, principalement en milieu rural – la publication, sans ambition encyclopédique, entend faire converger des points de vue variés sur différents sujets, dont les auteurs proposent ainsi des morceaux d'une histoire qui (en ce qui concerne le canton de Vaud) reste à écrire.

Cette démarche, qui fait le vœu de désinvisibiliser l'agriculture vaudoise, séduit Prométerre qui y saisit ce potentiel de toujours travailler à renforcer le lien

ville-campagne. L'année même de ses 30 ans d'existence, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre ne compte pas manquer cette opportunité et s'allie donc à la SVHA, pour mettre en lumière et faire vivre le monde paysan du canton sur la scène médiatique et aller à la rencontre du grand public.

Après des années marquées par des campagnes de votation contre des textes attaquant directement les milieux agricoles, Prométerre entend profiter de sa trentième bougie pour célébrer l'agriculture vaudoise en menant des actions de communication positives et conviviales. Au cœur des festivités, il y a cette indéniable volonté de réduire le fossé entre les milieux urbains et ruraux, en communiquant sur le rôle, les réalités et les défis de l'agriculture. Un concept d'une série d'événements tout au long de l'année 2025 est actuellement en pleine organisation. Sur une base qui fait la part belle au triptyque agriculture-nourriture-culture, il fait directement le lien avec les différents chapitres de la *Revue historique vaudoise* : *Cultures paysannes*. On ambitionne, par exemple, de proposer un événement autour du miel

et dans un lieu symboliquement choisi qui mettra à l'honneur Catherine-Élisabeth Vicat, une vaudoise du XVIII^e siècle qui a contribué de manière cruciale au développement de l'apiculture moderne... mais on ne vous en dit pas plus !

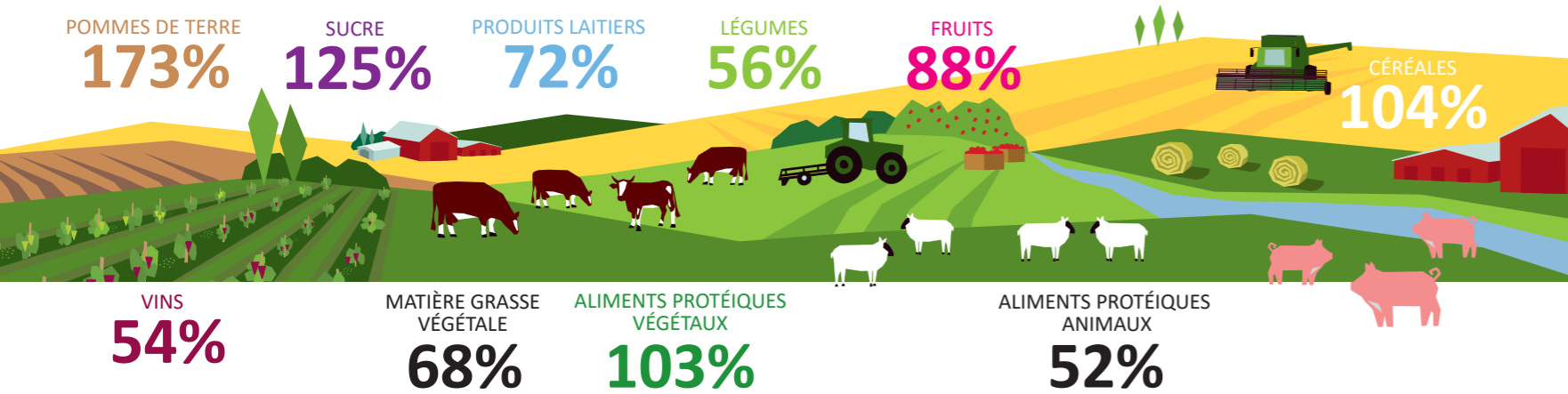
Le lancement de ce projet célébratoire se tiendra le vendredi 24 janvier 2025, jour de commémoration de l'indépendance vaudoise, à Lausanne. Également incontournable « Journée du papet » organisée par GastroVaud avec le précieux concours de l'Association Charcuterie Vaudoise IGP, le terroir sera sous les feux des projecteurs et l'occasion trop belle d'en dévoiler plus, aux médias comme au public, dans la capitale vaudoise et autour de produits locaux de qualité magnifiés par le savoir-faire des artisans régionaux.

Rendez-vous le 24 janvier pour en savoir plus !



Observatoire économique 2023

L'auto-provisionnement vaudois

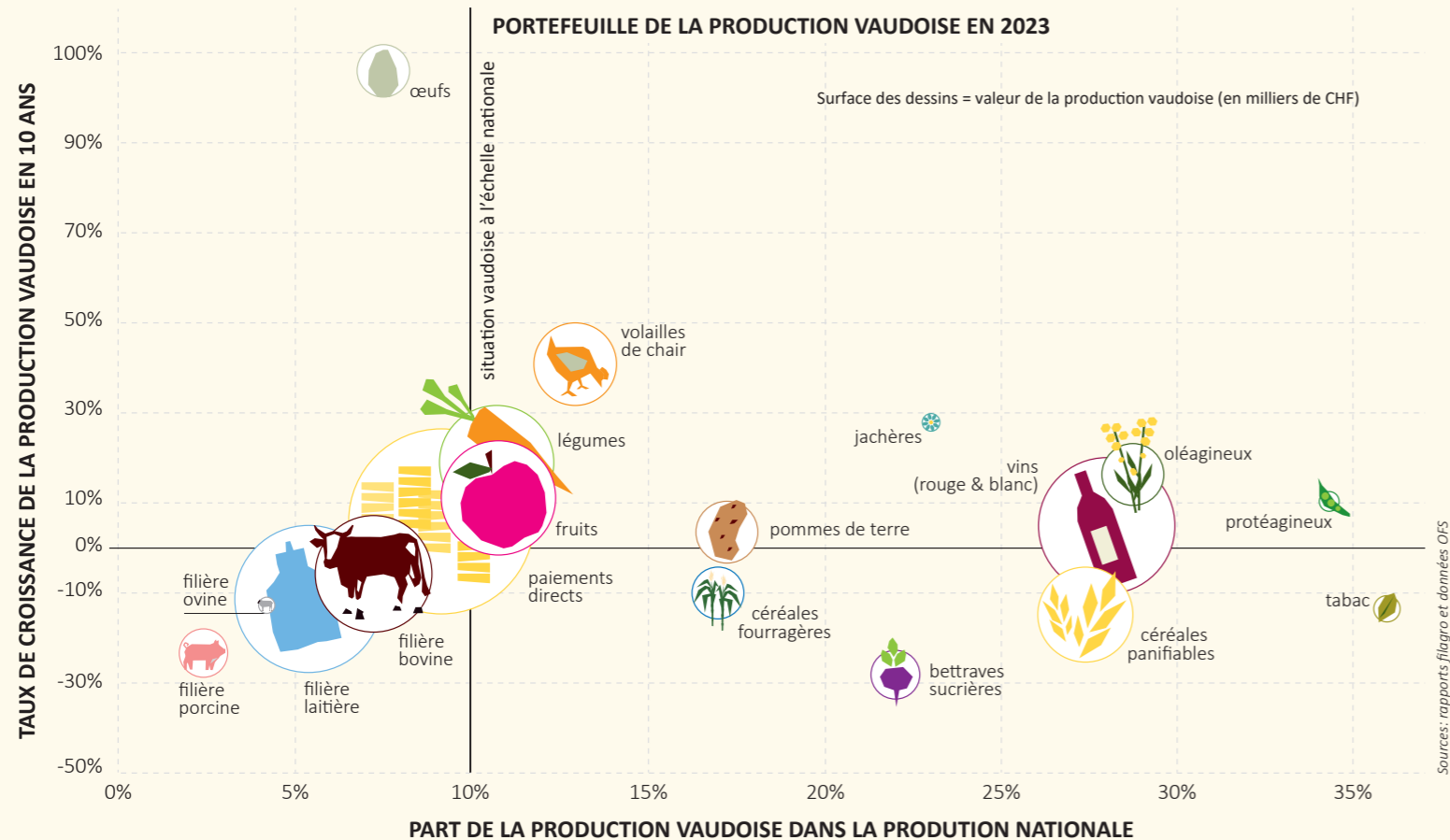


Dans l'édition 2023 de son Observatoire économique, Prométerre met en lumière le taux d'auto-provisionnement de l'agriculture vaudoise dans le contexte national. Ce thème stratégique, permet d'analyser la production agricole du canton au regard des besoins de sa population, tout en explorant la portée de cet indicateur fréquemment discuté dans les sphères politiques et médiatiques.

En complément de cette analyse spécifique, l'Observatoire 2023 dresse son état des lieux annuel de l'agriculture vaudoise. Les ré-

sultats économiques des exploitations en 2023 soulignent une situation complexe. Le décalage d'un an dans l'analyse de ces chiffres, dans le contexte d'une année agricole très difficile, rend nécessaire la mise en place de solutions, tant au niveau politique que sur le marché.

Les détails complets sur la situation économique de l'agriculture vaudoise en 2023 seront disponibles dans la prochaine édition de l'Observatoire économique, paraître en janvier 2025.



Entretien

Jean-Sam Marmillood



Éleveur d'une soixantaine de vaches laitières à Rossinière, producteur de lait de consommation l'hiver et de fromage L'Étivaz l'été, Jean-Sam Marmillood revient sur les principales revendications – la hausse des prix de produits agricole et la simplification administrative – portées par les mouvements paysans nés au début de cette année.

LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ET LE PRIX DES PRODUITS ÉTAIENT LES DEUX REVENDICATIONS PRINCIPALES DE LA RÉVOLTE AGRICOLE. EST-CE UN SENTIMENT PARTAGÉ PAR TOUTE LA PROFESSION ?

Le prix du lait actuel est le même qu'il y a soixante ans tandis que les coûts des machines ou des bâtiments n'a plus rien à voir avec ceux des années 1960. Malheureusement, ce sont les grands distributeurs qui font les prix. Les consommateurs sont enchantés de voir des bêtes dehors. Leur sensibilité à l'écologie et au bien-être animale disparaît soudainement quand ils sont dans un magasin face à deux morceaux de viande, l'un d'Amérique du Sud et l'autre de Suisse, aux prix fort différents. Je partage ce sentiment de révolte contre les deux grands distributeurs qui font la pluie et le beau temps, pour les producteurs comme pour les consommateurs. C'est là qu'il y a le plus de choses à changer. Quand on réfléchit au fait que le lait que nous livrons est payé septante centimes tandis que le litre de soda est vendu à un franc cinquante, il y a quelque chose d'indécrot et de démesuré.

LE SYSTÈME EST-IL VRAIMENT DEVENU INSUPPORTABLE ?

Je pense qu'il faut nuancer. Je voyage beaucoup dans des pays pauvres et il faut se rendre compte que, en Suisse, le système est compliqué, mais on vit quand même bien. On voit d'ailleurs que certains agriculteurs se sont adaptés au système. Ils cessent de produire et ne cultivent plus que des jachères. C'est une attitude qui me dérange beaucoup quand on se rappelle que la faim reste une réalité dans de nombreuses régions du monde.

DANS QUELLE MESURE LA SITUATION ADMINISTRATIVE S'EST-ELLE PÉJORÉE CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Depuis un quinze d'années, l'enveloppe des paiements directs est restée la même tandis que la charge de travail administratif nécessaire pour recevoir ces contributions n'a cessé d'augmenter. Nous n'avons que deux bras et les domaines n'arrêtent pas de s'agrandir. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec le bureau, la limite est atteinte. Ce qui m'énerve le plus, c'est que les papiers sont devenus plus importants que l'agronomie. Prenons un exemple : l'administration a inventé un calculateur de pâquier normal (un PN correspond à l'estivage d'une unité de gros bétail consommant du fourrage grossier pendant 100 jours). Si l'on dépasse de plus de 10% le nombre de jours à l'alpage, nous avons des pénalités. La logique voudrait que l'on descende les

bêtes de l'alpage une fois qu'il n'y a plus d'herbe, la réalité implique qu'il faut calculer le nombre de jours en fonction de ce critère administratif, qu'il y ait ou non encore de l'herbe disponible. Ce genre de tracas administratif qui ne sert strictement à rien s'est multiplié.

EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS ?

Il faut simplifier. Nous ne pouvons pas avoir un contrôle pour chaque franc reçu. Comme on ne fait plus confiance aux agriculteurs, il est devenu essentiel d'avoir un scientifique. Le projet des « communs », qui cherche à mettre autour de la table l'Office fédéral de l'agriculture, les familles paysannes, les scientifiques et les écologistes, permettra peut-être d'amener certaines améliorations.

ET QU'EN EST-IL DE LA RECONNAISSANCE, CETTE AUTRE REVENDICATION DE RÉVOLTE AGRICOLE ?

Les exploitations sont des entreprises. Logiquement la liberté d'entreprise devrait aussi les concerner. Aujourd'hui, la population veut tout savoir, comprendre pourquoi on fait ceci ou cela. Bien sûr, les gens nous ont soutenu lors de toutes les initiatives anti-agricoles, mais il a fallu se battre et investir des millions. Ce qui est un peu aberrant. Il me semble que l'on pourrait parler de reconnaissance de la population, si les gens avaient voté NON contre la dernière initiative sans qu'il y ait eu besoin de faire une campagne acharnée, et de mettre autant d'argent. L'évolution de la société, où de plus en plus de gens n'ont aucun lien avec les agriculteurs, est assez inquiétante à ce niveau.

LE REGARD DE LA POPULATION SUR LES AGRICULTEURS A-T-IL CHANGÉ APRÈS UNE ANNÉE DE « RÉVOLTE » ?

Certains ont une sympathie pour la cause agricole. D'autres ont plutôt rigolé en voyant ces paysans sur leurs très chers tracteurs manifester pour des meilleurs prix. Du côté de l'administration, je me demande s'il y a une envie que cela change. On fait beaucoup de séances pour améliorer les choses, mais l'administration et la politique se renvoient généralement la balle. Tous les quatre ans, le parlement change, les idées également. Nous avons besoin d'une politique à plus longue échéance. Il me semble que trop de gens ont oublié que le premier but de l'agriculture doit être de nourrir la population. S'il y avait une crise et que les frontières se fermaient, la situation deviendrait vite intenable.

Formation

L'agriculture fait école!



Déployé en Suisse alémanique depuis plus de 30 ans, le programme éducatif « L'agriculture fait école » a fait son entrée dans le canton de Vaud. Avec une ambition claire, ce projet entend rapprocher les jeunes vaudois des métiers de la terre tout en les sensibilisant aux enjeux d'une alimentation durable. Conçu par l'association Agro-Image en collaboration avec Prométerre, ce programme invite les agriculteurs et leurs proches à intervenir directement dans les salles de classe pour partager leurs défis, leurs expériences et leur passion.



Le premier module, axé sur l'agriculture, introduit les fondamentaux du monde agricole en offrant une vision globale des métiers et des processus de production. Le second module, consacré à la consommation, explore des thématiques comme la saisonnalité, la consommation locale, les labels et les différents types de production. En mettant l'accent sur la durabilité, ces interventions créent un lien concret entre théorie et pratique, tout en offrant un espace d'échange privilégié entre élèves et professionnels de la terre.

UNE FORMATION POUR LES INTERVENANTS

Afin de garantir la qualité des enseignements, une journée de formation a été organisée pour les intervenants. Elle comprenait une initiation à la présentation en milieu scolaire. Cette formation a été enrichie par le témoignage d'un enseignant ayant expérimenté le programme, ainsi que par l'intervention d'un membre de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

(DGEO), qui a expliqué les principes du PER et les exigences associées. Un support pédagogique a été également distribué.

DES PREMIERS RÉSULTATS PROMETTEURS

- 34 interventions déjà planifiées depuis la rentrée 2024
- 660 élèves concernés dans le canton de Vaud
- 19 intervenants formés

Pour tout renseignement:
Yaël Dumauthioz-Pittet
y.dumauthioz@prometerre.ch



UN PONT ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Alors qu'il y a encore quelques décennies, chacune et chacun entretenait un lien direct avec l'agriculture, ce rapport s'est progressivement effacé en raison de l'urbanisation croissante et de la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Pour recréer ce lien et encourager une réflexion active, le programme mobilise des acteurs du monde agricole qui viennent partager leur quotidien avec les élèves. L'objectif est clair : éveiller l'intérêt pour l'agriculture, renforcer la compréhension des enjeux et promouvoir une alimentation durable ancrée dans la réalité des régions.

DES CHAMPS À LA CLASSE

Si les élèves des Cycles 1 et 2 peuvent visiter des exploitations agricoles dans le cadre d'accueils pédagogiques, et les plus âgés organiser des stages via l'association Agriviva, les élèves vaudois de la 9^e à la 11^e année du secondaire bénéficient désormais d'un enseignement directement en classe. Depuis la rentrée 2024, quelques agriculteurs et leurs proches se déplacent « des champs à la classe » pour enrichir le cursus de géographie, en parfaite cohérence avec le Plan d'études romand (PER).



Photos : © agro-image

Réponses d'experts

Anticiper pour calculer le juste prix



COMMENT CALCULER UNE INDEMNITÉ ÉQUITABLE POUR LA SURFACE MISE À DISPOSITION POUR UNE MANIFESTATION ESTIVALE ?

Les manifestations en plein air nécessitant la mise à disposition de terrains agricoles sont nombreuses dans le canton de Vaud. Fêtes de jeunesse, de tir, de musique ou autres sont incontournables à la belle saison et sont plutôt bien acceptées par les exploitants agricoles concernés.

Cependant, pour que tout se passe bien, il s'avère nécessaire que les besoins et les demandes de chacune des parties soient clairement énoncées à l'avance. Premier point à clarifier de concert : définir le type de terrain nécessaire ainsi que la durée d'utilisation. Les surfaces en prairies sont en principe requises pour les manifesta-

tions ayant lieu tôt dans la saison et pour les zones qui seront utilisées durant une période longue par les organisateurs, tel que l'emplacement de la place de fête. Pour les fêtes organisées à partir de juillet-août, l'utilisation des surfaces de chaumes de céréales peut être envisagée, principalement pour les infrastructures impliquant une emprise de courte durée, tels les parkings.

En ce qui concerne le montant de l'indemnisation de l'exploitant agricole, celle-ci devrait être définie le plus clairement possible dans une convention préalable signée entre les parties. La perte de

récolte est calculée selon les normes établies par l'Union suisse des paysans. Pour les cas où la moisson d'une céréale doit être anticipée, les frais de séchage devront s'ajouter au calcul. Quant à la modification du plan de culture qui pourrait être demandée à l'agriculteur, par exemple l'installation d'une prairie en lieu et place d'une culture sarclée, le manque à gagner qui en découle doit être indemnisé.

Au final, si le montant de la compensation peut être déterminé d'entente entre les parties, notons que, pour les manifestations de grande ampleur, le recours à un expert est possible, voire conseillé.

Envisager sereinement la remise d'une exploitation

PONT AVS : QUID ?

Consciente des enjeux et des tracas qui peuvent survenir lors d'une remise d'exploitation, la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales s'est donnée entre autres missions de tout mettre en œuvre pour accompagner et faciliter cette grande étape dans la vie d'un domaine agricole. Dans cette optique, elle a développé, parmi ses prestations, une solution d'assurance idoine : le pont AVS.

Sous forme de rente certaine mensuelle, un complément de revenu intervient automatiquement dès le premier jour du mois suivant l'âge de 56, 58 ou 60 ans,

et ce, jusqu'à l'âge de retraite réglementaire. Si l'objectif de versement est fixé dès l'adhésion à la FRV, il peut être adapté à tout moment.

Solidaire de ses membres, la Fédération rurale vaudoise participe et alimente le compte épargne à hauteur de la moitié des versements, au maximum à 500 francs par adhérent et par année. En ce mois de décembre et alors que la fin de l'année approche à grands pas, il est d'ailleurs encore temps de penser à effectuer son versement annuel. Il est important de rappeler que, si le versement n'est pas déductible au titre de la déclaration

d'impôt, la prestation – s'agissant d'une assurance de capitaux avec valeur de rachat, versée sous forme de rente – n'est à l'inverse pas assujettie à l'imposition.

Par sa nature, le pont AVS permet autant à la personne qui remet l'exploitation d'envisager une pré-retraite qu'à celle qui reprend d'harmoniser ses finances et de bénéficier d'un soutien. Dans cette démarche comme dans toutes celles liées à ses prestations, l'équipe de conseil de la FRV se tient pleinement et entièrement à la disposition de ses membres pour les accompagner au 021 966 99 99.

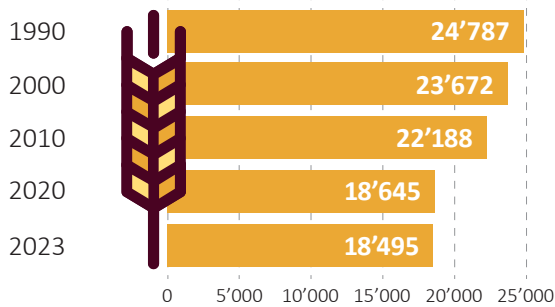
TROIS DÉCENNIES D'AGRICULTURE VAUDOISE



Les statistiques de cette infographie montrent les changements importants qu'a accompagné l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Explosion de l'élevage de volaille, baisse de la production laitière et surtout réduction massive du nombre d'exploitations rappellent que l'agriculture connaît des bouleversements structurels auxquels elle doit s'adapter. Cette baisse d'effectifs couplée à une complexification du métier se reflète dans le développement des services et des filiales de Prométerre dont les effectifs ont presque triplé durant ces trois décennies.

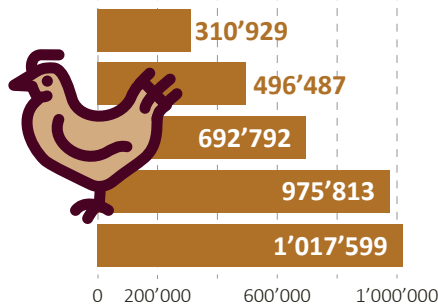
CULTURES (hectares)

Blé



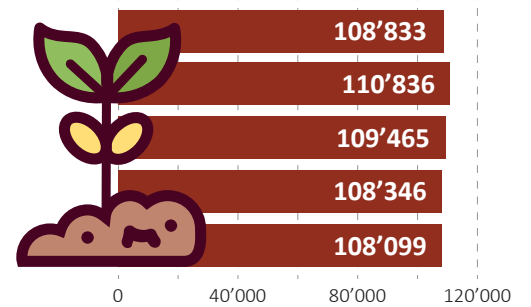
ÉLEVAGE (cheptel)

Poulet de chair

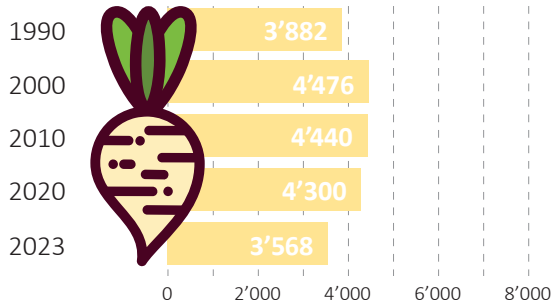


EXPLOITATIONS

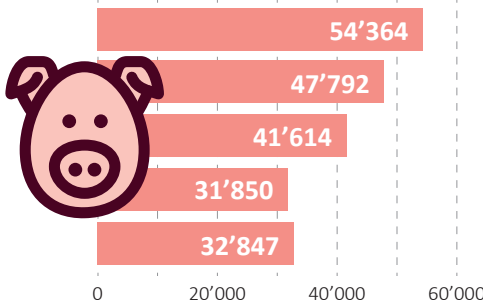
Surfaces agricoles (hectares)



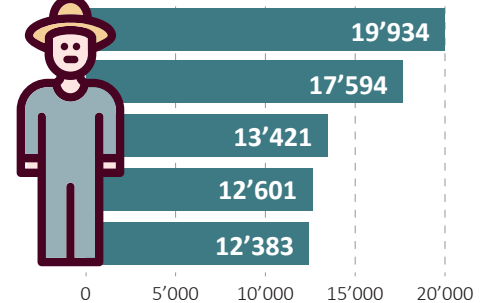
Betterave



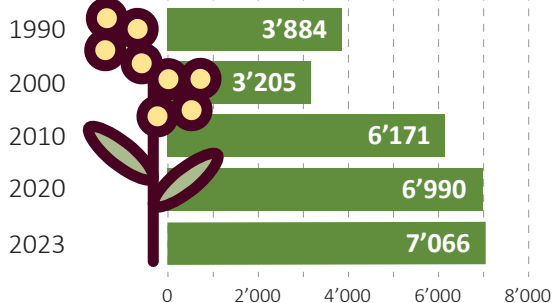
Porc



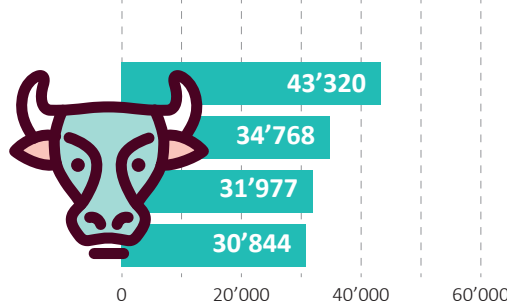
Emplois (nombre)



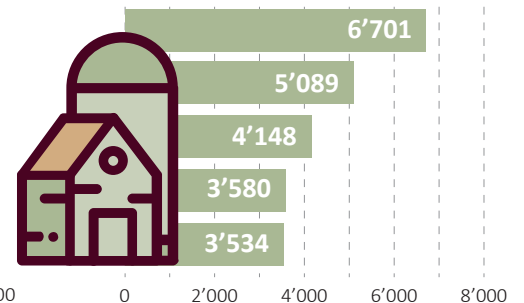
Colza



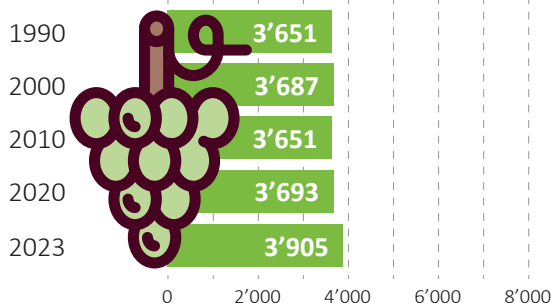
Vache laitière



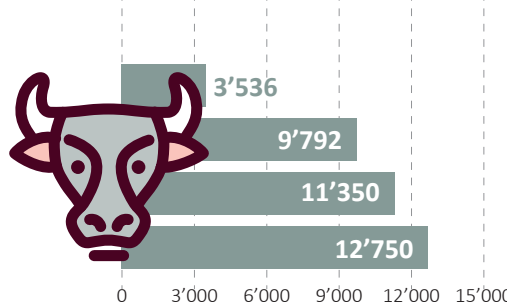
Exploitations (nombre)



Vigne



Vache à viande



Jachères (hectares)

